

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 276

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réfugiés chiliens: la TV rectifie

Monsieur le rédacteur responsable,

Dans l'article intitulé « Course contre la montre pour deux Chiliens », et publié dans votre numéro 274 du 30 mai dernier, il est dit, à propos du cas de deux réfugiés chiliens retenus dans les locaux du poste de police de Cointrin: « La Télévision répond franchement que désormais le sujet lui est interdit: on lui reproche de s'être déjà trop occupée de l'« affaire » des réfugiés chiliens. » Je tiens à apporter le démenti le plus catégorique à cette assertion. Non seulement les propos rapportés n'ont jamais été tenus, et vous avez été induit en erreur, mais aucun interdit n'existe à la Télévision romande quant au problème des réfugiés chiliens, sinon dans l'imagination de je ne sais quel détracteur.

Dans le cadre de diverses émissions (Temps présent, Un Jour, une Heure, Table ouverte, Téléjournal) la Télévision romande a été amenée, conformément au rôle qui est le sien, à effectuer plusieurs reportages et à fournir une information extensive sur le sort des réfugiés chiliens, plus précisément par rapport à notre pays. Et il continuera à en être ainsi, chaque fois que l'événement l'exigera.

Dans le cas évoqué par votre article, il n'y avait pas lieu d'envoyer une équipe technique à l'aéroport de Cointrin — pour filmer la porte fermée du local de police. En revanche, nous avons signalé à l'informateur qui avait pris contact avec nous dans la matinée, que l'émission Un Jour, une Heure était prête à fournir toute information valable et vérifiée sur cette affaire. Promesse nous fut faite que d'ici la fin de l'après-midi des renseignements nous seraient fournis. Nous attendons toujours.

Signé: Jean Dumur

chef du département de l'information

«Histoires d'A» en Suisse romande: un film qui tourne à vide

La Tour-de-Peilz, Lausanne, Genève, Neuchâtel, quelques autres villes encore. Un tour de Roman-die triomphal pour « Histoires d'A ». Et l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement, à l'origine de l'entreprise, de jubiler: des centaines de tracts et des centaines de formules de chèques postaux (CCP 30-8770, Berne) distribués à un public éminemment réceptif, des centaines de demandes d'adhésion à l'Union en perspective. C'est ce que l'on appelle une opération publicitaire rondement menée. La cause méritait mieux que cela, il faut le dire clairement dès l'abord.

Le tout sur la lancée du Festival de Cannes, où le Gouvernement français n'avait pas manqué l'oc-

casion d'assurer le succès d'« Histoires d'A » en interdisant sa projection à grand renfort de matraques et de concentrations policières. Car la grande chance du film de Charles Belmont et Marielle Issartel, c'est en définitive d'avoir été interdit officiellement le 27 novembre dernier par le ministre français des Affaires culturelles de l'époque, M. Druon, alerté par une association résolument opposée à l'avortement, « Laissez-les vivre »: depuis lors, les séances « sauvages » se multiplient dans la France entière à un rythme que les plus fins spécialistes du marché cinématographique n'auraient pas osé espérer pour un long métrage muni de toutes les autorisations voulues.

Soit ! Les militants de « Choisir » et du « Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception » n'allaient pas refuser les armes que les autorités politiques françaises leur distribuaient si généreusement pour propager leurs idées. Dans l'état actuel de la législation française (l'article

317 du Code pénal qui interdit l'avortement, interdit aussi toute propagande en sa faveur), tous les moyens sont bons à prendre pour populariser une lutte indispensable. Dans un tel climat, la première partie d'« Histoires d'A », où les spectateurs suivent un avortement par la méthode dite d'aspiration, peut provoquer un choc salutaire, ouvrir une brèche dans le réseau des interdits.

On voit beaucoup moins bien, en revanche, l'intérêt d'une tournée militante d'« Histoires d'A » en Suisse romande. Il est même permis de douter que ces projections aient fait avancer dans notre pays la cause de la libération de la femme, ou celle de l'assouplissement de la législation sur l'avortement. Quelques points de repère s'imposent:

Imprécision

1. Mis à part la première séquence où est détaillée, sans démagogie et avec une extrême clarté, une interruption de grossesse, « Histoires d'A » se caractérise par son imprécision. Imprécision au simple niveau de l'identité des personnes interviewées (perce ici un oubli, voire un mépris des spectateurs non avertis: mais qui va voir ce film, à qui est-il destiné ?), au niveau des groupes sollicités de donner leur « message », imprécision dans l'exposition du régime légal en vigueur en France, imprécision même dans les perspectives de lutte à court et moyen terme. L'improvisation et l'impétuosité militantes n'excusent pas tout, lorsque l'on sait que les milieux conservateurs jouent précisément de l'absence d'informations précises sur la question pour faire triompher leurs thèses ou de soi-disants compromis.

Cinéma déficient

2. Sujette à caution est aussi l'exploitation cinématographique du sujet. Certes, à travers les multiples interventions de militantes, au long des nombreux portraits de femmes révoltées contre leur statut social, transparaissent çà et là les thèmes mobilisateurs les plus forts. Mais Charles Belmont les noie dans le spectacle: à peine a-t-il repéré, par